

Spécial Audit & Expertises •

COGEP : Une vision 360°

Le meilleur des deux Mondes : Combinant les compétences techniques d'un grand cabinet avec la réactivité d'une plus petite structure, COGEP (60 bureaux sur le tiers Nord-Ouest de la France, 850 collaborateurs) se positionne en véritable chef d'orchestre dans l'accompagnement des entreprises. Rencontre avec Laurent Chapart, son dirigeant.

Comment envisagez-vous votre métier ?

De manière générale, les clients s'adressent toujours à leur expert-comptable, quelles que soient leurs problématiques. Ce dernier, au cœur de la vie de l'entreprise, analyse chaque situation. Au-delà de son domaine de compétence, il doit pouvoir avoir recours à tout spécialiste. Il doit donc assurer la cohérence de toutes les actions et prodiguer tous les conseils.



Quel est votre atout différenciant ?

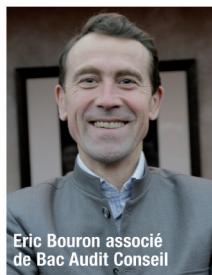
Nous sommes véritablement des chefs d'orchestre avec une vision 360°. Notre projet d'entreprise est complet et pointu. En effet, nous avons mis en place de nouvelles actions et de nouveaux partenariats, pour accentuer nos interventions dans six domaines (formation, gestion de patrimoine, prévoyance, transmission-acquisition, gestion et social), nos experts comptables restant au cœur du dispositif. Autre particularité importante à souligner : 20% de notre activité concerne le domaine agricole.

COGEP - Siège social
2658 route d'Orléans - BP 55
18230 SAINT-DOULCHARD
www.groupe-cogep.fr
Tél : 02.48.68.83.00 - Fax : 02.48.68.83.28



Transmission d'entreprise : place aux experts

La vente ou la transmission d'une entreprise est une opération complexe à confier à des mains aguerries. Explications d'Eric Bouron, Associé du cabinet Bac Audit Conseil.



Eric Bouron associé de Bac Audit Conseil

En quoi cette opération diffère d'une transmission de patrimoine ?

La cession d'une entreprise supporte une fiscalité particulière et entraîne souvent des réorganisations patrimoniales personnelles de type donation, transmission familiale, etc.

Quels sont les points à ne pas négliger ?

Le maître mot : S'ENTOURER ; Vendeurs et acheteurs doivent dès le départ choisir des conseils pour éviter certains écueils.

Pour l'acheteur : appréhender la stratégie future de l'entreprise, quantifier son risque, imaginer son financement...

Pour le vendeur : être réellement vendeur, se prémunir d'une stratégie de contentieux postérieur, ne pas mettre trop d'affect dans son prix, organiser son départ...

Votre atout dans ce cadre ?

Nous avons fait de l'accompagnement de la reprise ou la cession d'entreprises, une spécialité forte et une vraie expertise, reconnue dans l'ouest depuis 20 ans.

BAC AUDIT CONSEIL

Expert-Comptable - Commissaire aux comptes - fusion - acquisition
4 rue de la Galissonnière - 44000 NANTES
Tél : 02.40.20.21.91
www.bacauditconseil.fr



Le Cabinet LAMBRIDIÈRE: un partenaire économique de proximité

Forte de ses 18 ans d'expertise au service des entreprises, Laurence Lenoir, expert-comptable et commissaire aux comptes, offre à sa clientèle une vision élargie du tissu économique dans lequel elle évolue. Formée par les grands noms de l'audit, son cabinet construit son image sur l'écoute et la proximité. Rencontre.

Quelle est la force de votre cabinet ?

Notre force est d'accompagner le chef d'entreprise durant tout son parcours professionnel, en lui offrant une visibilité sur ses projets grâce à une analyse objective, une garantie de sérieux, de compétence et de qualité, que notre expérience dans l'audit et l'expertise favorisent. De plus, notre écoute et notre disponibilité fidèliseront une clientèle soucieuse d'établir une relation dans la durée. Ainsi, nous construisons l'avenir en conjuguant notre Savoir-faire, nourri par la maîtrise technique de notre métier, et notre Savoir-être porté par notre dynamisme.



Laurence LENOIR

Avez-vous une particularité ?

Nous réalisons des évaluations de sociétés dans le cadre des transmissions, cessions et reprises. Nous effectuons également des audits de consolidation dans le cadre de nos activités d'audit. Enfin, nous proposons un service en ligne simple, toujours accessible permettant la consultation de la comptabilité et de la gestion sociale (paies).

Cabinet LAMBRIDIÈRE

Laurence LENOIR
Immeuble 16 RÉPUBLIQUE - 10 bd de Lorraine 06400 Cannes
Tél. 09 83 40 00 66
www.cabinetlambridiere.com



ECL Direct : la comptabilité en toute simplicité

Suppression de 30% des temps de traitement, comptabilité directe avec les banques, prix réduits, le concept ECL Direct est simple : faire de la comptabilité online un service ludique et pertinent. Explications de Xavier de Labarrière, expert-comptable, commissaire aux comptes et co-fondateur d'ECL.

Comment vous est venue l'idée de créer un service de comptabilité en ligne ?

Nous sommes partis du constat que toutes les entreprises de services traditionnels basculaient du offline au online. Il y avait donc, pour notre domaine, une place à prendre et des solutions à offrir.



Une comptable ECL traitant une demande en directe.

Justement, quelles sont-elles ?

Nous proposons des services innovants sur une plateforme web qui permet à une TPE :

- de gagner en temps : tout se fait à distance, ce qui simplifie tout ;
- de gagner de l'argent : nos tarifs comptables sont 30% moins chers à qualité de service et périmètre équivalents ;
- d'avoir un suivi en temps réel de leur gestion.

Quelle est la plus grande force d'ECL ?

Ce qu'il faut comprendre est qu'ECL est bâtie sur trois innovations :

- marketing à travers des offres 69 € / mois avec des cartes prépayées pour saisie comptable ;
- technologique grâce à la plateforme Twittcompta ;
- process par l'adaptation de l'expertise comptable au monde de l'internet.

La force d'ECL réside dans ces trois composantes qui forment son identité si atypique.



N° Azur : 0 811 14 00 30
<http://www.expert-comptable-tpe.fr>